

ACIA  
Beth Mosché



3, Avenue de Clermont Tonnerre  
93600 Aulnay sous Bois  
aciabethmosche@free.fr

ב"ה

Semaine 49 – Du 02 au 08 Décembre 2018 ( du 24 au 30 Kislev 5779)

**La e-letter est dédiée à la mémoire de :**  
Elisheva bat Myriam Belhassen nifteret le 26 Kislev 5775

*Dimanche*

*Cha'harit à 08h00*

ב"ה

# LUMIÈRES SUR LA VILLE !

LA COMMUNAUTÉ D'AULNAY-SOUS-BOIS  
est heureuse de vous convier

## A L'ALLUMAGE PUBLIC D'UNE MENORAH GEANTE

A L'OCCASION DE LA FETE DE 'HANOUCCAH

Dimanche 2 décembre 2018 à 18h  
**AU PARC EMILE ZOLA**  
65 Boulevard Emile Zola, 93600 Aulnay-sous-Bois

En présence de nombreuses personnalités  
Animation musicale • Surprises pour les enfants  
Dégustation de beignets et collation

 RENSEIGNEMENTS :  
06 58 47 92 99  
aharon.gabay@loubavitch.fr

 BETH YAAKOV  
SYNAGOGUE ROBESPIERRE

 BETH MOSCHE - SYNAGOGUE  
CLERMONT-TONNERRE

Affiche Aulnay.indd 1

23/11/2017 15:15

**DATES & HORAIRES Chabbat**  
**ROCH HODECH TEVET**  
**Samedi 08 et Dimanche 09 Décembre**

*Chabbath Mikets*

*Entrée Vendredi 07 Décembre : 16h36*  
*Sortie Samedi 08 Décembre : 17h47*



*Vendredi soir*

*Min'ha suivi d'Arvith à 16h45*

*Samedi*

*Cha'harit à 09h30 (Odou)*  
*Haphtara chantée par :*

*Meïr M.*

*Min'ha à 16h15*  
*Séoudah Chlichite offerte par :*

*M. & Me Freddy Silvera*

*Arvith à 17h47*

**Mikets** (Genèse 41, 1 – 44, 17)

L'emprisonnement de Joseph s'achève finalement lorsque Pharaon fait un songe : il est au bord du fleuve, sept vaches décharnées y dévorent sept vaches belles et grasses. Puis un second : sept épis de blé maigres et brûlés y avalent sept épis sains et pleins. Sur le conseil de l'échanson, Joseph est alors appelé auprès de pharaon et interprète les deux rêves. Sept années d'abondance, annonce-t-il, seront suivies par sept années de famine. Joseph recommande que pendant les sept premières années le blé soit amassé et entreposé sous la possession du pharaon. Ce dernier le nomme alors gouverneur de toute l'Égypte. Joseph épouse Assenate, la fille de Potiphar, qui lui donne deux fils, Manassé et Ephraïm. La famine s'étend on ne peut plus obtenir de nourriture qu'en Égypte. Jacob craignant pour Benjamin, il le garde auprès de lui. Ce sont donc les dix autres frères de Joseph qui descendent en Égypte pour y acheter du grain. Joseph les reconnaît (contrairement à eux) et les accuse d'être des espions : les frères protestent de leur bonne foi en évoquant leur père et leur jeune frère. Joseph leur demande de revenir avec Benjamin pour prouver la véracité de leurs propos. En attendant Chimone est retenu en gage. Sur le chemin du retour, ils découvrent que l'argent payé en échange du blé a été mystérieusement restitué.

Jacob n'accepte le départ de Benjamin qu'après que Judah se soit porté garant de son retour. Cette fois, Joseph les reçoit avec affabilité, relâche Chimone et les invite à un dîner solennel dans son palais. Malgré son émotion, il continue de leur cacher son identité et fait mettre sa coupe d'argent dans le sac de Benjamin. Quand les frères prennent la route du retour le lendemain ils sont poursuivis, fouillés et arrêtés après la découverte de la coupe. Joseph refuse d'entendre les arguments de Judah : il laisse libre les dix frères et retiendra Benjamin qui sera son serviteur.

**APPEL A LA TSEDAKA**

**N'oubliez pas de nous transmettre vos dons pour l'AUIF Tsedaka, cela nous fera augmenter la cagnotte de notre Communauté.**

**Un reçu Cerfa AUIF vous sera transmis.  
Date limite d'envoi le 10 Décembre**

**RESULTATS DANS NOTRE COMMUNAUTE**

**2018 (arrêté au 28/11 : 1520€)**

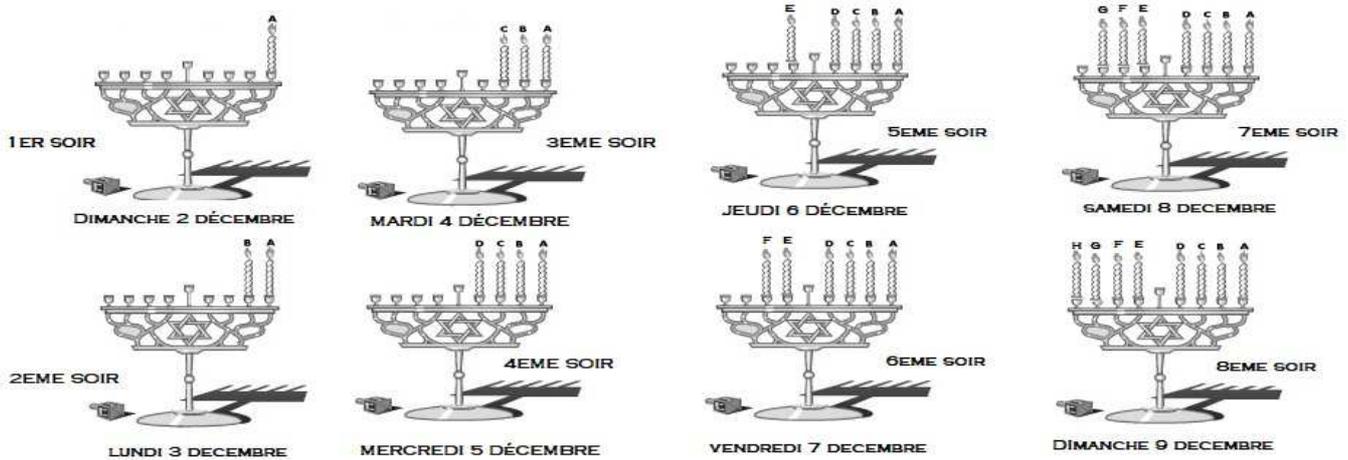
2017 : 3489,00€

2016 : 2628,00€

2015 : 3069,50€

2014 : 2449,00€

# 'HANNOUCCA'



## Usages

Il est d'usage de raconter à sa famille les miracles qui se sont produits à cette époque.

Le repas est accompagné de chants et de louanges.

On ne fait pas de Hespéd (éloge funèbre) durant cette période.

La fille du Grand Prêtre Yohanane, qui était fort belle, fut invitée par le roi persécuteur. Elle réussit à l'endormir par un repas de fromages et de vin, puis, à le tuer.

Pour cette raison, certains consomment des plats lactés à Hanouka.

Certains ont l'usage de rester près des lumières une demi-heure après l'allumage, bien sûr sans chercher à tirer profit des lumières. On ne donne pas de cadeaux à Hanouka mais plutôt de l'argent aux enfants afin de les stimuler à l'étude de la Thora et à la pratique des mitzvoth. C'est aussi une éducation pour leur permettre de donner à leur tour la Tsédaka.

## Allumage

On procède à l'allumage de la façon suivante :

**Le premier soir : A**

**Le deuxième soir : B ensuite A**

**Le troisième soir : C, ensuite B, et après A.**

Suivre le même principe pour les autres soirs en plaçant toujours la nouvelle bougie à gauche et en allumant de gauche à droite.

Le premier soir on dira trois bénédictions, les autres soirs, on ne fera pas « Chéhékhéyanou ».

La mitzva est déterminée par l'allumage, aussi, s'arrangera-t-on pour que tout soit en ordre au moment de l'allumage (Hanoukia à sa place, huile suffisante, etc.).

Si les lumières s'éteignent il faut les rallumer sans bénédiction.

La lumière auxiliaire, appelée Chamache, peut servir à allumer les autres flammes.

Il est interdit de déplacer la Hanoukia, on ne le fera qu'après avoir éteint les mèches, une fois la mitzva accomplie.

On ne profitera pas des lumières de la Hanoukia, qui sont consacrées à la mitzva, pour lire ou s'éclairer. Pour cette raison, la lumière supplémentaire, appelée Chamache, est située au-dessus, en retrait ou en avant des autres, et doit rester allumée.



**SAMEDI 08 DECEMBRE A 12h30**  
**L'ACIA organise un chabbat plein**  
Repas, suivi de chants de chabbat et de cours dispensés  
par Emile Méguira  
PAF sera définie ultérieurement  
Inscription obligatoire avant le 02 Décembre 2018